



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail CHSCT d'Établissement du 8 décembre 2015

Représentants du personnel

Cfdt: Cédric **RINGEVAL** et J-François **MAHE (tit)**, Virginie **AMANT** et Cyril **LOTTERIE (sup.)**
+ CGT, FO, UNSA (excusée)

Les déclarations liminaires ne font jamais l'objet de réponse directe par le directeur général qui souhaite y répondre au cours de la réunion. La CFDT a donc fait le choix de ne plus faire de déclaration liminaire mais d'intervenir dans le cours des débats pour obtenir des réponses précises aux inquiétudes et interrogations des agents sur les différents points présentés au CHSCTE

Point liminaire : **approbation du procès-verbal**

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

Point pour débat : **Stratégie d'implantation territoriale et stratégie immobilière 2016-2020 du Cerema "version 0"**

La stratégie d'implantation des sites de l'établissement et la stratégie immobilière ont fait l'objet d'un calendrier de mise en œuvre à partir de 2015. L'organisation de cette démarche a volontairement été menée de façon différente à celle mise en œuvre pour le projet stratégique. La rédaction a été assurée par le Comité de Direction du Cerema sans associer l'ensemble des directions des DTer/DTEc.

Un calendrier de concertation est envisagé sur plusieurs mois pour une présentation d'une version consolidée au Conseil d'Administration du 29 avril 2016.

L'ensemble de la démarche de travail pour la rédaction de la version 0 du document est présenté par Bernard Larrourou aux membres du CHSCT. Elle s'articule sur un premier travail de choix des orientations, puis sur une déclinaison site par site.

Nota : le texte en vert reprend la méthodologie présentée en réunion.

L'ensemble de la démarche s'appuie sur un souhait de bâtir **un projet réaliste et responsable qui doit :**

- être porteur de sens,
- réunir les conditions du succès et de maîtrise de chaque opération,
- veiller à la qualité de la communication, de la concertation, du dialogue social, l'accompagnement des équipes et des agents
- réduire l'impact sur les activités et les compétences

La Direction Générale du Cerema (CODIR) a basé sa stratégie d'implantation territoriale sur **6 orientations**, présentées en réunion. Elles ont fait l'objet de nombreux échanges.

1. Renforcer l'ancrage territorial.

« L'ancrage territorial du Cerema n'est pas lié à une notion de proximité du territoire ».

2. Obtenir un très petit nombre de situations avec un impact fort sur les compétences et les activités.

Des stratégies d'implantation et immobilière dont il faut limiter l'impact sur les activités, « si on touche à un gros site, c'est un risque sur l'activité et sur les compétences »

3. Viser une situation cible avec une "taille critique" de 50 personnes.

L'objectif est donc pour les sites "critiques" et pour les années à venir de maintenir l'effectif cible à 50. Ce choix est argumenté par le directeur général qui considère que pour développer des compétences, pour avoir une organisation, une robustesse pour assurer la continuité des missions après le départ de certains agents, une attractivité pour recruter, pour un rayonnement sur un territoire, sauf exception, il faut une situation où sur chaque site du Cerema l'effectif sera de 50 personnes.

4. Prendre en compte les contextes économiques, les coûts des locations et de fonctionnement, la rationalisation possible, le bénéfice du produit d'une cession

Il est apparu en séance que l'état des lieux de juillet 2015 présente des erreurs (qui feront l'objet d'un erratum) et/ou de données incomplètes. De plus le bénéfice du produit d'une cession ne concerne que 50% de la cession et n'est pas garantie pour le Cerema.

5. Conserver les implantations fortes au centre des grandes villes qui induisent un rayonnement favorable.

Cette orientation ne semble pas avoir été appliquée avec la même pondération pour tous les sites. Les interrogations se sont à nouveau portées sur le site de Montpellier, pour lequel des données chiffrées doivent alimenter le débat.

6. Etre en capacité d'accompagner les agents.

« A ce stade de la démarche, la prise en compte des agents passe principalement par une mise en place rapide des décisions qui seront prises en 2016. Le but est de ne pas laisser ouvert les dossiers trop longtemps pour limiter le risque de fuite des agents. »

Le directeur général : *« La déclinaison de ces orientations dans la stratégie d'implantation territoriale et la stratégie immobilière ne sont pas entièrement figées et des choix restent à faire sur la base des propositions de la version 0. Le texte présenté est une base de travail. Tous les arguments peuvent être entendus. »*

Des visites du DG sont d'ores et déjà prévues :

- lundi 15 décembre à Nancy.
- en janvier 2016, à Montpellier, suite à la pression insistante des agents de ce site, lors de la visite du DG « en urgence » à Aix le lundi 30 novembre.

Cfdt: les notions de "taille critique, d'implantation, de rayonnement", présentées par le DG, s'appuient sur une **analyse comptable et financière incomplète et tendancieuse**, sur des seuils arbitraires d'ETP, et sur l'**obligation de rendre des m² à France Domaine, gestionnaire de l'immobilier.**

Cette stratégie ne prend en compte ni les qualifications, ni les compétences, ni les spécificités métiers des agents des sites concernés...

Etude d'impact ? Néant ! Rien sur les missions du Cerema et son équilibre économique, rien sur la vie professionnelle et personnelle des agents, si ce n'est la promesse d'un accompagnement !

Le tableau ci-après reprend, par DTer/DTec et par site, la synthèse de la stratégie d'implantation territoriale et la stratégie immobilière. La présentation des sites suit la logique territoriale adoptée lors de la présentation.

Le directeur général : «*Un objectif de clarté envers les agents est nécessaire avec une période de concertation qui soit réelle, des débats locaux qui auront la possibilité de faire évoluer ce premier texte.* »

DTerCE + Siège	SITE	BRON	AUTUN	CLERMONT
	Agents	291	90	82
	Critères et choix	Très mauvaise implantation sur 5 bâtiments du siège	Bonne "taille critique", si on les enlève ça fait un gros trou au milieu de la carte	
		Bâtiment du CRICR demandé		Optimisation du site
	SITE	L'ISLE D'ABEAU		
	Agents	112		
	Critères et choix	Pas de produits de cession envisageables		
	Une secousse aux agents inutile			
DTerEst	SITE	METZ	NANCY	STRASBOURG
	Agents	110	97	70
	Critères et choix	Loyer le plus couteux (les données de l'état des lieux immobilier doivent faire l'objet d'un erratum)	Conserver l'implantation des labos	
		Le sujet de Metz ne doit pas rester ouvert trop longtemps. Décision à prendre en 2016 pour un calendrier rapide de mise en œuvre. Bien que grande métropole, Metz n'offrait pas en juillet/aout 2015 de sites alternatifs pour une nouvelle implantation		
DTerIdF + sites de région parisienne	SITE	TRAPPES	LE BOURGET	PARIS-Miollis
	Agents	101	51	5
	Critères et choix	Mobilité dans un bâtiment voisin à l'étude	Site mal desservi, terrain souhaité par la Mairie	Délocalisation
			Regroupement sur un site non encore défini, retrouver un collectif de travail en région parisienne	
	SITE	BONNEUIL	CHAMPS	SOURDUN
	Agents	19	11	218 DTecITM
Critères et choix	Annnonce fermeture depuis longtemps	Halte pour Sourdun	Ne pas sensibiliser Sourdun avec une nouvelle réorganisation	
	Possibilité d'accueil des agents de Bonneuil à Champs sur Marne			
DTerMed	SITE	AIX	NICE	MONTPELLIER
	Agents	314	26	17
	Critères et choix	Cession partielle, accueil, regroupement	Délocalisation des agents (sur Nice, pour les agents de Nice, sur Aix pour Montpellier)	
Faible présence du Cerema dans le sud, mais si on veut renforcer Nice et Montpellier où doit on prendre les effectifs ?				
DTerNC	SITE	ROUEN (Gd-Quevilly)	BLOIS	
	Agents	239	89	
	Critères et choix	Optimisation possible des sites		
On veut rester sur ces 2 sites				
DTerNP	SITE	LILLE	SEQUEDIN	ST QUENTIN
	Agents	139	75	49
	Critères et choix	Activités de labo impossible à délocaliser	Regroupement complet à Sequedin est impossible	RAS
		Pas de modification		

DTerOuest	SITE	NANTES	ANGERS	ST BRIEUC
	Agents	159	114	74
	Critères et choix	Souhait de rester dans la MAN. Etude en cours pour un site sur l'île de Nantes	RAS	Accueil d'agents de l'Agence de l'eau Loire Bretagne
DTerSO	SITE	ST MEDARD	BORDEAUX	TOULOUSE
	Agents	137	79	89
	Critères et choix	Regroupement des sites sur Bordeaux Impossibilité de déplacer les activités de labo		Optimisation et cession partielle du site
DTecEMF	SITE	M-LES-COMPIEGNE	BREST (PLOUZANE)	AIX, NANTES, BONNEUIL
	Agents	55	84	< 15
	Critères et choix	Recentrage sur Brest et Compiègne, difficulté d'organisation sur de nombreux petits sites éloignés, absence de collectif de travail avec un horizon à 5 ans		
DTecTV	SITE	LYON		
	Agents	155		
	Critères et choix	RAS		

Cfdt: les orientations détaillées par le DG semblent avoir fait l'objet de **nombreux cas particuliers**. Il est important que les données de l'état des lieux soient validées et que des informations complémentaires puissent être apportées pour se prononcer sur les choix.

Le temps de débat alloué au projet d'implantation territoriale et à la stratégie immobilière n'a pas permis de traiter l'intégralité de l'ordre du jour de ce CHSCT. Seuls les points pour information 2 et 4 ont été abordés.

Point 2 pour information : Premier retour sur l'expérience de déploiement des fiches d'exposition à certains facteurs de risques professionnels en 2014 au sein de l'établissement

La démarche avait fait l'objet d'une présentation au CHSCT de mars 2015. L'objectif est de connaître l'exposition des agents sur certains risques. La démarche est faite en associant la médecine de prévention.

A ce jour, seules 4 DTer ont répondu. L'année 2015 avait bien été présentée comme une année de transition. Les entretiens annuels qui sont le lieu de collecte de ces données avaient déjà débuté.

D'ici 2 à 3 ans, le niveau et la qualité des retours attendus (réalisation de fiches pré-remplies pour faciliter la démarche et limiter le temps passé au cours de l'entretien annuel) permettra d'avoir une vision complète pour les 11 Directions. Ceci pour permettre ensuite la mise en place d'un plan d'action.

Point 4 pour information : **Expertise externe sur les conditions de travail au siège**

Francis Odier du cabinet SECAFI, candidat retenu pour l'expertise est venu présenter la démarche envisagée aux membres du CHSCT.

SECAFI est un cabinet d'une trentaine de consultants avec des compétences diverses : psychologues du travail, ressources humaines, ingénieurs, sociologues. Tous ont des parcours professionnels variés.

SECAFI propose de mettre à disposition une équipe de 4 personnes et d'articuler la mission autour de différentes phases d'entretien :

- Des entretiens individuels avec des acteurs significatifs des conditions de travail. L'objectif est d'acquérir la connaissance nécessaire à la bonne compréhension du poste.
- Des entretiens au poste de travail pour avoir une approche du travail dans les conditions réelles.
- Des entretiens collectifs (par groupe de 5 à 6 personnes) pour identifier des thématiques communes, avoir une perception du collectif.

Un questionnaire permettra de recueillir les paramètres nécessaires pour objectiver la charge de travail, définir l'ambiance de travail générale.

Ces différentes phases doivent permettre d'identifier des propositions d'amélioration.

Le travail du cabinet sera mené en lien direct avec un comité de suivi composé de représentants du personnel. Il débutera après la notification du marché qui doit intervenir après un délai réglementaire de 11 jours.

Cfdt: L'expertise doit se dérouler sur une **période de 3 mois**, dont la plus grande partie sera consacrée aux entretiens. La période des congés de fin d'année n'est pas la plus propice pour cette mission. L'organisation demandée par le CHSCTE et le comité de suivi doivent garantir les bonnes conditions pour la réalisation de l'expertise sur les conditions de travail au siège.

Si vous constatez des difficultés à répondre favorablement à une sollicitation d'entretien, n'hésitez pas à prendre contact avec un représentant du personnel.

Au CHSCTE du Cerema, vos représentants Cfdt:

Titulaires : Cédric **RINGEVAL** (NP), J-François **MAHE** (Ouest)

Suppléant(e)s : Virginie **AMANT** (CE), Cyril **LOTTERIE** (ITM)